

REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT DE LINGUERE

COMMUNE DE OUARKHOKH

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE PRINCIPAL DE OUARKHOKH

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'An Deux mille dix huit (en lettres)

An 20 18

N° dans le Registre Trois cent sixante dix sept (en lettres)

377
(N° dans le registre en chiffres)

Le quatre novembre deux mille huit

à heures, minutes est né (e) à

THIEBE THIOGNE
LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe Masculin M F

DAOUIDA
PRENOMS

BA
NOM DE FAMILLE

de AHMETH FADEL
PRENOMS DU PERE

et de SALAMATA
PRENOMS DE LA MERE

BA
NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Dressé le :

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de Linguere

le vingt décembre Deux mil le dix huit (en lettres)

AN 2018

sous le numéro sept mille quatre cent cinq (en lettres)

7405
(N° dans le registre en chiffre)

Inscrit le 24-01 sur le registre des Actes de Naissance de l'année

AN 2019

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE LA COMMUNE DE QUARKHOKH

Commune de **OUARKHOKH**
ETAT CIVIL
200 F

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A Ouarkhokh, le 29 Mars 2022

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Prénoms et Nom

(1) (2) (3) Notes et mentions marginales au verso

RESERVE

DEP CL CEC DN C PN JOP

REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT DE LINGUERE

COMMUNE DE OUARKHOKH

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE PRINCIPAL DE OUARKHOKH

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'An

Deux mille huit

(en lettres)

An 20

08

N° dans le Registre

Trente quatre

(en lettres)

(N° dans le registre en chiffres)

34

Le vingt deux Mars deux mille huit

à heures, minutes est né (e) à

un enfant de sexe

féminin

M F

PRENOMS

Pencla

LIEU DE NAISSANCE

THIEBE

de

PRENOMS DU PERE

Ahmed Fadel

NOM DE FAMILLE

Ba

et de

PRENOMS DE LA MERE

Salamat

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Ba

Dressé le :

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de

le (en lettres)

Deux mil

sous le numéro (en lettres)

Inscrit le

sur le registre des Actes de Naissance de l'année

AN

(N° dans le registre en chiffre)

AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE LA COMMUNE DE OUARKHOKH

Commune de OUARKHOKH

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Op Ouarkhokh

ETAT CIVIL

A Ouarkhokh, le

29 MARS 2022

L'Officier d'Etat Civil soussigné

(1) (2) (3) Notes et mentions marginales au verso

200 F

Prénoms et Nom

RESERVE

DEP

CL

CEC

DN

C

PN

JOP



REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT DE LINGUERE

COMMUNE DE OUARKHOKH

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE PRINCIPAL DE OUARKHOKH

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'An Deux mille douze (en lettres)

An 20 12

N° dans le Registre soixante dix sept (en lettres)

77 (N° dans le registre en chiffres)

Le dix huit Aout deux mille douze

à 1 heures, 00 minutes est né (e) à

THIEBE LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe Masculin M F

PRENOMS ALIOUINE

BA NOM DE FAMILLE

de AMETH FADEL PRENOMS DU PERE

et de SALAMATA PRENOMS DE LA MERE

BA NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Dressé le : _____ Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de _____

le Deux mil (en lettres)

AN _____

sous le numéro _____ (en lettres)

(N° dans le registre en chiffre)

Inscrit le _____ sur le registre des Actes de Naissance de l'année

AN _____

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE LA COMMUNE DE OUARKHOKH

Commune de **OUARKHOKH** ETAT CIVIL 200 F

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

20 MARS 2012 à Ouarkhokh, le _____ L'Officier d'Etat Civil [Signature] Prénoms et Nom _____

(1) (2) (3) Notes et mentions marginales au verso

RESERVE

DEP CL CEC DN C PN JOP

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
REGION DE LOUGA

COMMUNE DE LINGUERE

ETAT CIVIL

De Linguere

N° 48 du Registre

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT-CIVIL
POUR L'ANNEE DEUX MILLE 1986
Articles 66, 130 et 147 du Code de la famille

MARIAGE

L'An deux mille neuf cent quatre vingt six et le deux et un
Du mois de décembre

Devant nous Ibrahima Ndiaye, officier d'etat civil
Ayons constaté mariage contracté à Linguere
le 14 août 1986

Epoux (prénoms et nom) Ahmath Fadel Ba

Né le 10 juin 1967

à Thiebe

Domicilié à Linguere

profession Arabisant

Fils de Demba Ba

et de lobé Ba

Epouse (prénoms et nom) Salamata Ba

née le 12-4-1974

A Thiebe

domiciliée à Linguere

Profession Ménagère

filie de Yoro Ba

Et de Aminata Ba

L'Epoux déclare opter pour la polygamie

En présence des témoins

1/ Demba Ba né en 1960 à Labge

2/

3/ Assane Ba né en 1963 à Linguere

4/

Le 14 AOUT 2017

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'OFFICIER DE L'ETAT-CIVIL





Bulletin de salaire



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		698025B - BA - AHMETH FADEL				
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Mars 2022		Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		1	4	Emploi:		698025B				
Nb. parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		2	4	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS ADJOINTS NF REF		983	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		4	4	Classe:	Echelon:	2CL		01		
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut:	Hérarchie:	1 Statut 01		C2		
Mode de paiement:		DOMICILIATION BANCAIRE		Service:		IEF LINGUERE				
Banque:		SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU SENEGAL		Agence:	Compte:	TOUBA		00300533807872		

Code	Rubrique	Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue
111	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE A 01		MONTANT			50 541	
142	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE 01		MONTANT			10 108	
147	INDEMNITE ENSEIGNEMENT ASSIM 01		MONTANT			25 271	
151	INDEMNITE DE RESIDENCE		MONTANT			7 076	
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01		MONTANT			3 515	
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01		MONTANT			10 000	
192	AUGMENTATION 04-94 01		MONTANT			15 000	
194	AUGMENTATION 01-2000		MONTANT			5 676	
195	AUGMENTATION 01-2002		MONTANT			5 000	
285	PRIME SCOLAIRE 01		MONTANT			25 000	
374	AUGMENTATION REPR LOGEMENT		MONTANT			15 000	
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89		MONTANT			3 000	
379	INDEMNITE REPR.DE LOGEMENT		MONTANT			85 000	
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)		MONTANT				10 000
602	RETENUE IPRES 5.6 %		MONTANT				13 133
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT				2 000
795	MUTUELLE GENERALE DE L'EDUCATION SENEGAL (MGES)		MONTANT				3 000
Total des gains et des retenues						260 187	28 133